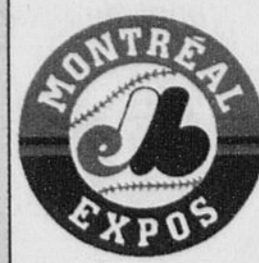


IL Y A 10 ANS AUJOURD'HUI

Sherbrooke célèbre la conquête de la Coupe Calder



Échange à 4 joueurs avec les Dodgers

Lansing assomme les Padres (C1)

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

mercredi

SHERBROOKE

24 mai 1995

86^e ANNÉE - No 80

0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

GAGNEZ
1 ACURA INTEGRA RS 1995
Valeur de 18 000\$

15
ANNIVERSAIRE
FÉVRIER 1980

lui
Boutique

Promenades King
Centre-ville
Carrefour de l'Estrie
Règlements aux boutiques 03757

Sherbrooke / A3

La Ville ne tolérera plus les calendriers montrant des femmes nues dans ses ateliers et roulettes de chantier

Chez nous / B1

Thetford Mines

Lab et la CSN font la paix pour six ans

Stanstead

Une édition spéciale marque le 150^e anniversaire de l'hebdomadaire Stanstead Journal

Saint-Nicéphore

Sanipan mord encore la poussière contre la municipalité

Politique / D1



Le directeur des élections offre ses excuses aux parlementaires

Météo / A2

(144^e jour de l'année)

Ciel variable avec averses de pluie maximum 18

**Soleil
Lever: 5h08
Coucher: 20h20**

Demain: ciel variable avec averses de pluie maximum 18

Attaque au bâton de baseball

□ Victime d'un règlement de comptes à Magog, un homme de 29 ans repose entre la vie et la mort au CHUS

Yvon ROUSSEAU

Magog

Sauvagement agressé et frappé à la tête à coups de bâton de baseball dans ce qui est de toute

évidence un règlement de comptes, un citoyen de Magog, âgé de 29 ans, repose entre la vie et la mort au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Daniel Lareau, qui a subi une

délicate intervention chirurgicale hier, est dans un état «très, très critique» selon la police.

L'homme revenait chez lui, à l'intersection des rues Bellevue et L'Archevêque, à Magog, accompagné de son amie, vers 1h, hier matin.

lorsque son agresseur, caché dans une haie de cèdres, a bondi sur lui sans dire un seul mot, pour ensuite le frapper violemment à la tête, à l'aide d'un bâton de baseball.

Gravement blessé et souffrant d'une fracture du crâne et d'une hé-

morragie cérébrale, l'homme a d'abord été transporté au centre hospitalier La Providence, de Magog, puis la gravité de ses blessures a nécessité son transfert au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, peu de temps après.

Le mobile?

Le sergent-détective Gilles Robison, de la Sûreté municipale Memphremagog, a indiqué qu'il s'agit définitivement d'un règlement de comptes et que l'agresseur s'était de toute évidence embusqué dans la haie de cèdres, en attendant le retour de la victime à son domicile. Toutefois, M. Robison n'arrivait pas encore, en journée hier, à établir le motif exact de cette attaque sauvage.

«Jusqu'à maintenant, a précisé le superviseur de l'enquête policière, il ne nous a pas été possible de nous entretenir avec la victime et nous ignorons l'identité de l'agresseur, qui est toujours en liberté».

Une équipe d'enquêteurs de police Memphremagog vérifie toutes les pistes pouvant conduire à l'arrestation du coupable. Il s'agit des détectives Denis Lamontagne, Yvan Bélanger et Daniel Labranche, et de l'agent Sylvain Guay. La police ne désespère pas de pouvoir identifier le suspect avec l'aide de la victime.

L'amie blessée légèrement

L'amie de Daniel Lareau a subi une légère blessure à une joue, en tentant d'intervenir dans la bagarre, mais encore sous le choc, elle n'arrivait pas à établir si elle avait été frappée par son ami ou par l'agresseur, dans le feu de l'action. La femme n'a pu identifier l'homme qui s'était caché dans la haie de cèdres.

Il a été également impossible d'obtenir un entretien avec l'amie de l'homme attaqué de façon sauvage, alors qu'il allait entrer chez lui. La femme, dont la police n'a pas révélé l'identité, se trouvait au chevet du blessé avec la mère de ce dernier, dès le début de l'avant midi. L'enquête se poursuit.

Paulin Bolduc revient devant la justice (A2)

Parizeau est préoccupé par la concentration de la presse

Norman DELISLE

Québec (PC)

Le premier ministre du Québec Jacques Parizeau se dit très préoccupé par la concentration de presque toute la presse écrite au Québec entre les mains de trois propriétaires.

Rappelant hier à l'Assemblée nationale que dix des onze quotidiens québécois appartiennent à MM. Paul Desmarais, Pierre Pélaudeau et Conrad Black, M. Parizeau a ajouté: «Je n'ai jamais considéré normal qu'au Québec, les médias d'information soient à ce point concentrés».

Le premier ministre a expliqué qu'il s'agit d'un problème d'une «grande acuité» et qu'il y réfléchit. Une première mesure a déjà été mise de l'avant: une part plus grande de la publicité gouvernementale, soit quatre pour cent, est désormais dirigée vers les médias communautaires et les petits journaux de quartier au lieu d'aller dans les grands quotidiens.

Comme conséquence, ces journaux communautaires ont vu leur part de publicité gouvernementale grimper de 93 000 \$ à 1,4 million \$ en une seule année.

«Il n'est pas écrit dans le Nouveau Testament que seules trois personnes doivent, dans la presse écrite, se partager 90 pour cent de la publicité gouvernementale», a dit M. Parizeau. Je continue à réfléchir (au problème), a poursuivi M. Parizeau. Mais qu'on ne me pousse pas à une action hâtive».

Inquiétudes

C'est le chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, qui a soulevé la question à l'Assemblée nationale. M. Johnson soupçonne le gouvernement «d'envisager sérieusement de mettre les médias d'information au pas avant le référendum».

Interrogé à cet égard, le député péquiste de Matane, Matthias Rioux, a pour sa part soutenu qu'en matière d'orientation politique éditoriale dans les journaux du Québec, «c'est toujours dans la même direction, c'est unilatéral».

Ce qui apparaît «inacceptable» à M. Rioux, qui est lui-même un ancien journaliste, c'est «la possession de l'appareil idéologique par deux ou trois personnes».

M. Rioux croit que le problème ne se situe pas uniquement au niveau de la presse écrite, mais aussi dans les médias électroniques.

«Le gouvernement a le goût de diversifier l'information et on n'a pas le droit de ne pas réfléchir là-dessus», a dit le député de Matane qui signale que lui-même et plusieurs autres députés péquistes qui sont d'anciens journalistes réfléchissent sur cette situation.

UN SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ À DÉFENDRE



Hospitalisé au CHUS où il doit être opéré aujourd'hui, l'ex-maire de Windsor, Marcel Noël, est inquiet face à l'avenir des soins de santé au Québec. Selon lui, les chambres de commerce, les municipalités et villes assument mal leurs responsabilités en adoptant une attitude passive face aux plans de compressions qui menacent le système québécois. «Il est urgent pour tous de s'embarquer dans la lutte avant que le train ne soit passé, affirme-t-il. Ce ne sont pas les malades qui peuvent se défendre eux-mêmes». UNE ENTREVUE EN A2.

Accusé de meurtre, Tinmouth reçoit un vote de confiance de son patron

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Malgré la surprise de son patron qui a peine à croire ce qui a pu arriver, Victor Tinmouth, un individu de 46 ans qui habite Ulverton, a été accusé hier de meurtre au second degré relativement à la mort de son amie Nancy West, 37 ans, et d'indignité envers un cadavre pour avoir mis le feu au corps de la victime.

Le corps calciné de Mme West, qui était la concubine de Tinmouth depuis environ quatre ans, a été trouvé le 7 mai dans un champ de Maricourt, à une trentaine de kilomètres de Sherbrooke.

Depuis son arrestation survenu



Victor Tinmouth, l'accusé



Nancy West, la victime

samedi, Victor Tinmouth a soulevé un mouvement de sympathie dans

son entourage à Ulverton et à Richmond où il travaillait.

Marcel Néron, patron de Tinmouth depuis environ huit à neuf ans au restaurant Richmond Pizzeria, a assisté hier à la comparution de son employé au palais de justice de Sherbrooke. Né tarissant pas d'éloges envers l'accusé engagé à titre de magasinier selon la convention existant dans la restauration et l'hôtellerie, M. Néron s'est engagé à reprendre Tinmouth à son emploi.

«C'est un employé modèle. La nouvelle de son arrestation a abasourdi tous les gens qui le connaissent. Si la Cour décide de le remettre en liberté pour la durée des procédures, il recouvrera son emploi sur-le-champ», a déclaré M. Néron.

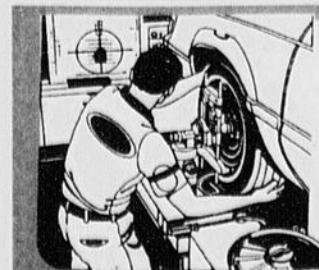
M. Néron s'est rendu au palais

de justice de Sherbrooke hier pour témoigner en faveur de M. Tinmouth advenant que l'on procède à une enquête pour remise en liberté.

Cette étape se déroulera le vendredi 26 mai devant un juge de la Cour supérieure puisque l'affaire en est une de meurtre. Meurtre au second degré car il n'y a pas eu préméditation.

Selon la poursuite, le meurtre de Nancy West, âgée de 37 ans, est survenu dans la nuit du 6 au 7 mai, à Ulverton, dans le district de Saint-François et l'indignité envers le corps auquel l'accusé aurait mis le feu a été commis à Maricourt, dans le district de Bedford, le dimanche 7 mai.

Accusé (suite en A2)



SOYEZ PRÊT POUR L'ÉTÉ
CONSULTEZ LES EXPERTS DE LA DIRECTION/SUSPENSION ET DU PARALLÉLISME DES ROUES

Du travail de qualité au meilleur prix... **C'EST GARANTI!**

SHERBROOKE
1850, rue King Ouest
566-1161
FLEURIMONT
1645, rue King Est
566-5993



EMPLOIS DU JOUR

Dessinateur/trice (DAO)
Code prof: 2253 # 2968794
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, débutant le 23 mai, temporaire, 10 semaines, plein temps
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, DEC génie civil et architecture, expérience logiciels DAO (Autocad) version 12, souci du détail, minutie, sens de la précision
Fonctions: exécuter à l'aide de logiciels plans de sites de compétitions et lettrage nécessaire aux plans et aux travaux graphiques, recueillir et compiler données.
Mécanicien/ne essai prototype
Code prof: 7321 # 2968583
Lieu: Estrie
Salaire: à discuter selon expérience, temporaire deux mois, jour
Exigences: DEC en fabrication motorisée et 3 à 5 ans expérience ou DEP en mécanique automobile et 5 à 10 ans expérience, avoir solide expérience en mécanique, électricité auto, soudure, lire les plans, avoir coffre d'outils
Fonctions: travailler dans le département d'essai de prototypes.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants

Solliciteur/e téléphonique: Sherbrooke, temps plein, à l'aise en anglais et dynamique au téléphone, vente de services.

Animateur/trice-appareteur-trice d'équipement: Waterville, habiletés manuelles, cours de premiers soins, responsable de l'équipement de plein air, conduire un minibus.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter votre Centre d'emploi pour étudiants au 566-1044.

La comparution de Paulin Bolduc à la Cour du Québec n'a duré que quelques minutes

De la prison à la cour, à la prison

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Trois agents de la Sûreté du Québec debout à l'arrière de la salle 3 du palais de justice de Sherbrooke. Les deux enquêteurs principaux du dossier Marine Transport. Le directeur du Centre de détention de Sherbrooke lui-même présent. Des agents des services correctionnels. Quelques membres fort curieux du personnel du palais de justice de Sherbrooke.

Et presque plus de journalistes que de justiciables dans la salle d'audience.

Tel était le comité d'accueil, hier après-midi, lors de la première comparution officielle, en Cour du Québec, de Paulin Bolduc, âgé de 41 ans, du Canton de Hatley, depuis sa disparition en novembre 1993 alors qu'il s'était réfugié en Colombie pour échapper au procès dans l'affaire du Marine Transport.

Bronzé comme quelqu'un qui a volé un été précoce dans quelque coin de la planète, plus détendu qu'à son arrivée à Dorval, vendredi dernier, Bolduc n'a jeté qu'un bref coup d'oeil vers les gens présents dans la salle d'audience pour constater qu'aucun de ses proches n'était venu.

Il a quand même eu l'occasion à deux reprises, en fin de semaine dernière, de voir sa femme et ses enfants au Centre de détention de Sherbrooke où il fait l'objet de mesures de sécurité exceptionnellement serrées.

Ajoutons que le secteur à sécurité maximale de la prison de la rue Talbot n'a rien à envier aux autres établissements de détention du Québec, sauf peut-être Parthenais.

À moins d'un revirement de situation, on croit qu'il vivra la durée de procédures entreprises contre lui dans la citadelle du quartier est.

La comparution devant le juge Michel Côté n'a duré que quelques minutes. Le temps que le procureur Paul Crépeau indique au tribunal quelles sont les accusations portées contre Bolduc.

D'abord, à l'automne 1993, Bolduc subissait son procès devant le juge Luc Trudel parce qu'on le soupçonnait d'un complot en vue d'importer 1500 kilos de cocaïne depuis la Colombie jusqu'en Estrie. On le qualifiait même de cerveau de cette opération.

Comme il a fait défaut de se pré-

senter à son procès, le juge Trudel a émis un mandat d'arrestation contre le fugitif.

Le ministère public a aussi déposé deux accusations de bris de condition, l'une pour avoir omis de se présenter à son procès et l'autre pour avoir omis de se présenter au quartier général de la SQ comme le stipulaient ses conditions de remise en liberté.

Le criminaliste Michel Dussault, au nom de son client, a plaidé non coupable aux accusations.

Tous se sont entendus pour reporter les dossiers au 31 mai.

Pas compliqué

Pour le procureur Paul Crépeau, la suite des événements n'est guère compliquée. D'ailleurs il a prouvé

depuis le début de l'affaire du Marine Transport qu'il avait des réserves inépuisables de patience et d'optimisme.

Or, le 12 juin, le procès pour le complot d'importation de 1500 kilos de cocaïne se poursuivra devant le juge Luc Trudel. Et le grand absent y sera.

Mais pas Me Dussault. Comme son client semblait parti pour de bon, il avait demandé à la Cour, le 3 février 1994, de se retirer du dossier. Ce qui lui a été accordé.

Toutefois, à la demande de la famille de Paulin Bolduc, il avait l'automne précédent adressé une requête à la Cour d'appel pour que cessent les procédures contre Bolduc, vu qu'il était absent. Dans les prétentions de la défense, on estime

que le procès de Bolduc n'a jamais débuté.

Cette requête doit être entendue le 13 juin. Si jamais la requête était accueillie favorablement, alors il faudrait tenir un procès juste pour Bolduc.

Par ailleurs, la procureure fédérale Anne Aubé est arrivée en salle 3, hier, avec six accusations contre Bolduc. Il s'agit de cinq accusations d'avoir omis, entre les années 1987 et 1991, des revenus totalisant quelque 600 000 \$. La sixième accusation traduit en chiffres concrets de 150 000 \$ les cotisations d'impôt ainsi éludées.

Le nom de Bolduc risque donc de résonner souvent dans les médias au cours des prochaines semaines.



Paulin Bolduc

Opéré aujourd'hui, l'ex-maire de Windsor Marcel Noël s'en prend aux coupures dans le domaine de la santé

«Je me sens insécure comme tous les malades»

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Je me sens insécure comme tous les malades, à cause des compressions et des coupures dans le domaine de la santé et je trouve que les syndicats, les Chambres de commerces, les Villes, qui doivent avoir le souci du bien-être de la population, devraient protester.»

L'ex-maire Marcel Noël, de Windsor, qui éprouve des problèmes de santé depuis quatre ans, à commencer par des problèmes de coeur, s'exprimait depuis son lit d'hôpital hier, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Il doit être opéré aujourd'hui.

Il trouve le travail des médecins et des infirmières admirable dans le contexte où ils sont obligés d'oeuvrer, mais il en a contre les libéraux d'Ottawa, les libéraux du Québec et les péquistes, qui, tour à tour, contribuent à la détérioration des soins de santé.

Il trouve aussi que les syndicats, les Chambres de commerce, et les Villes ne prennent pas leurs responsabilités en se taisant devant cet état de fait. Selon M. Noël, tous devraient envoyer lettre par-dessus résolution pour dire aux gouvernements: «Assez, c'est assez!».

Marcel Noël a fait de la politique pendant 35 ans. Il a été libéral et aux dernières élections provinciales, il a voté pour le candidat péquiste Claude Boucher, «qui fait un bon travail». Mais il ne donnerait pas la bénédiction au PQ pour autant, assure-t-il.



L'ex-maire de Windsor, Marcel Noël, en a marre des coupures dans la santé.

«Je n'ai pas l'intention de faire de la p'tite politique ici, car la santé est trop importante. Je veux simplement faire remarquer qu'il est urgent pour tous de s'embarquer dans la lutte pour la défense des soins de santé avant que le train ne soit passé. Dans trois ans et demi, quand viendront les élections au Québec, le mal aura été fait par le PQ. Et il ne faudrait absolument pas croire que les libéraux amélioreront les choses.»

Des projets ridicules

Marcel Noël reproche à Jacques Parizeau d'avoir passé sous silence tout ce qui touche aujourd'hui le domaine de la santé durant la dernière campagne électorale. Il lui reproche aussi d'imposer des compressions au système de santé en même temps qu'il «faisait de gros efforts à coups de millions de dollars pour les Nordiques de Québec. Où est la logique?»

Il estime aussi que le projet de Jean Garon de créer une université à Lévis est tout aussi ridicule dans le contexte économique actuel, d'autant plus que le projet peut être néfaste pour Rimouski.

L'ex-maire de Windsor fait remarquer que les patrons de MM. Parizeau, Rochon, Garon et des autres ministres et députés sont les citoyens et que ceux-ci réclament le maintien de soins de santé de qualité. Marcel Noël dit qu'il doute fort que, si Jean Rochon tombe malade, il reste sur une liste d'attente de six mois et qu'il soit sorti de l'hôpital le lendemain d'une opération. «On est en train de faire une médecine de riches et une médecine de pauvres.»

Jean Rochon, dit-il, est un médecin qui n'a jamais pratiqué et qui prend ses décisions à la suite de son travail «avec les fonctionnaires du 20e étage». «Des décisions qui semblent tenir sur papier, mais n'ont pas de sens sur le plancher.»

Marcel Noël, qui ne siège plus aujourd'hui qu'au conseil d'administration de l'hôpital St-Louis, de Windsor, et au foyer de Richmond et de Valcourt, justement parce que la santé est ce qui le préoccupe le plus, estime aussi que l'invitation lancée par la Régie régionale de la santé aux divers organismes de santé pour une rencontre en juin n'a aucun sens.

«La Régie régionale essaie de nous endormir en nous disant que, lors des audiences publiques à mi-juin, on écouterait nos opinions. Mais il ne s'agira pas d'une consultation. Les dés sont pipés d'avance. A preuve, la publication, le samedi 13 mai, dans un journal montréalais, de la photo du directeur général de la Régie de la santé de Montréal, qui disait que lors de ces audiences, même s'il y a de la résistance, la Régie de la santé est déterminée à fermer neuf hôpitaux à Montréal, une décision que seul le ministre Rochon ou les tribunaux pourraient alors contrecarrer.»

«Ce ne sont pas les malades qui peuvent se défendre eux-mêmes», conclut l'ex-maire Noël. Il faut qu'on se porte à leur défense. «On se croirait à l'époque de Duplessis», lance-t-il, persuadé que le régime du silence a assez duré.

reau des crimes majeurs de la SQ, la lumière se fait peu à peu.

L'homme qui n'a aucun antécédent judiciaire, qui a davantage un profil d'un patras que d'un tortionnaire s'effondre. Il passe aux aveux.

La police aura tout au long de cette affaire conservé un mutisme de carpe.

Toutefois, les éléments que l'on peut glaner ici et là indiquent que Mme West souffrait de graves problèmes de comportement, qu'elle aurait même séjourné à l'Institut Philippe-Pinél à la suite d'un acquiescement pour aliénation mentale dans une affaire de voies de fait avec une lame de rasoir dans la salle d'attente d'un hôpital, à Montréal.

Il y aurait donc eu une violente dispute dans la nuit du 6 au 7 mai, dans la maison mobile du couple, à Ulverton. Il serait même question de hache d'un côté, de barre de fer de l'autre.

L'autopsie dont le rapport final n'est pas encore connu a conclu à la mort par asphyxie. Une asphyxie causée par autre chose que le feu mis au cadavre.

Le suspect aurait piqué devant les conséquences de cette dispute. Il aurait transporté le corps à Maricourt et aurait ainsi espéré le faire disparaître par le feu.

Me Robert O'Donnell et Me Patrick Fréchette se partagent la défense de Timmouth alors qu'hier, Me Michel Ayotte a agi pour la couronne.

LA QUOTIDIENNE 041-7796

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, 511-2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Redaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:

— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot... 53.43
taux de vente du Québec... 22
Coût à l'abonné... 53.65

Abonnement par la poste au Canada, sauf envois deservés par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$150.00

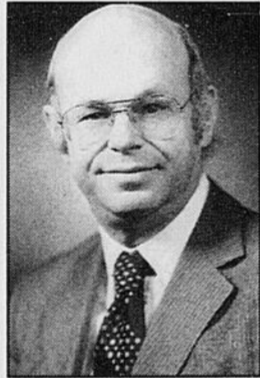
«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Dîner-conférence

FORUM
énergie
ESTRIE

Un comité de

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise



M. Dominic Scipio

Directeur général
Coopérative Fédérée de Québec
Les Pétroles Sonic

Le mercredi 31 mai 1995 à midi

Club social de Sherbrooke

Sujet: «Introduction du mélange essence-éthanol au Québec»

Frais de participation: 15 \$ (taxes et service compris)

R.S.V.P.

avant le lundi 29 mai au 822-6151 ou par télécopie au 822-6156

Accusé (suite de la Une)

On a appris hier qu'un témoin avait aperçu de la fumée mais sans plus, vers deux heures de la nuit, le 7 mai, en provenance d'un terrain de Maricourt. Ce même jour, vers 17 h 30, le propriétaire d'un terrain vacant, a fait la macabre découverte d'un corps calciné.

Quant au bandeau qui recouvrait les yeux de la victime, l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, a expliqué qu'il s'agissait d'un bourdalou provenant d'un chapeau que portait la victime, lequel a brûlé lors de l'incendie.

Le meurtre aurait donc été commis à Ulverton et le corps transporté à une quinzaine de kilomètres de là pour y être brûlé avec de l'accélérateur. Mais il n'est pas aisé de faire disparaître un corps dans le feu.

À cause des circonstances particulières de cette affaire, il a fallu presque deux semaines à la Sûreté du Québec de l'Estrie pour mettre un nom sur le corps calciné de Maricourt. De nombreux appels à tous avaient été lancés, mais en vain.

Puis voilà que la semaine dernière, M. Timmouth va porter plainte auprès de la SQ pour la disparition de sa concubine. Le lien entre le cadavre de Maricourt et les circonstances entourant la disparition de la concubine ne se fait pas automatiquement.

Mais les explications du plaignant ne collent pas à la réalité. Elles sont embrouillées, confuses. Et peu à peu, dans la tête des enquêteurs, notamment de l'agent Yves Houle du Bu-

RÉSULTATS
lotto-québec

Banco Tirage du 95-05-23

2	3	6	9	11
12	15	16	17	20
21	24	33	36	41
43	55	60	61	68

Prochain tirage: 95-05-24
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Précision

NDLR - Le nom de M. Hugh Scott a été cité par erreur samedi dernier dans la sortie contre le regroupement des Township's de Mme Terry Deacon, porte-parole d'un groupe de citoyens désirent maintenir les soins de courte durée au Centre hospitalier de Sherbrooke. Au sujet du silence des Township's dans ce dossier, il aurait fallu lire: «Probablement qu'on ne veut pas déplaire à des gens comme James Ross et Margorie Goodfellow (non pas M. Scott) qui ont à un moment ou l'autre dirigé les Township's...». Nos excuses à M. Scott pour les inconvénients qu'aurait pu causer cette erreur.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Jeu	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE AVEC AVERGES DE PLUIE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE AVEC AVERGES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ
max 18	min 10	max 18	7/18	7/19

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • CHALET

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	C-8	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-2
Décès:	D-6	Sports:	C-1
Économie:	B-4	Vivre:	B-7
Éditorial:	A-8		

Actualité en bref

Denyse Landry et Maurice Bernier discuteront des relations avec la Nouv.-Angleterre

Cookshire (CP) - La présidente du Bloc québécois pour la région de l'Estrie, Denyse Landry, et le député du fédéral de Mégantic-Compton, Maurice Bernier prendront part au Colloque sur les relations commerciales Estrie/Nouvelle-Angleterre.



Maurice Bernier Serge Racine

L'événement, qui aura lieu le 26 mai prochain au Domaine Montjoye, à North Hatley, regroupera des personnalités reconnues au Québec en matière de développement et d'exportation des produits: Pierre-Paul Proulx, Serge Racine, Benoit Tremblay et Richard Le Hir. Plusieurs entrepreneurs qui ont fait leur marque en Estrie y seront présents. On pourra aussi en savoir davantage sur les exportations grâce à la conférence de Mme Shellie Rapson James, directrice générale du bureau commercial Vermont-Canada.

Tournoi de golf de la Société canadienne du cancer à Milby

Sherbrooke (CP) - Le Club de golf Milby sera le théâtre, ce vendredi 26 mai, du tournoi de golf de la campagne de financement de la Société canadienne du cancer. Le forfait souper et golf coûte 90 \$ tandis que le souper seul est offert pour 30 \$. De plus, au cours du mois de mai, des bénévoles passeront de porte en porte pour solliciter les gens.

Sept finalistes pour la Maison-santé

Sherbrooke (CP) - Les sept finalistes du tirage de la Maison-santé, tenu par la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, sont maintenant connus. Il s'agit de Michel Rainone, de Fleurimont, Nathalie Cloutier (Montréal), Josée Turgeon (Rigaud), Richard Provost (St-Isidore), Gilles Beauséjour (Ste-Thérèse), Carole Bouchard (Châteauguay) et Serge Poirier Tisseur (Melocheville).

Les sept personnes chanceuses connaîtront leur prix vendredi prochain dans le cadre d'une soirée-gala au Château Bromont. Parmi les sept prix, notons une maison d'une valeur de 140 000 \$ et une automobile Accent L de Hyundai de 11 500 \$.

Le travail de Pierre Deslongchamps souligné aux Communes

Windsor (CP) - À la suite de la nomination à l'Académie des sciences de Paris de Pierre Deslongchamps, professeur à l'Université de Sherbrooke depuis 1967, le député de Richmond-Wolfe à la Chambre des communes, Gaston Leroux, a tenu à le féliciter.



Gaston Leroux Pierre Deslongchamps

M. Leroux souligne que l'homme de sciences est connu pour ses travaux sur la synthèse organique et le concept des effets stéréo-électriques. L'Académie des sciences de Paris est l'une des plus prestigieuses au monde et accueille les plus grands chercheurs en mathématiques, chimie, sciences naturelles, biologie et médecine.

Concours «Encore le SIDA!»

Sherbrooke (CP) - Le concours Encore le SIDA!, organisé par la Coalition pour le travail de rue, donne la chance aux jeunes de 13 à 79 ans (!) d'exprimer leur talent en dessin et de devenir ainsi le précurseur d'une bande dessinée de poche. Ce concours se terminera le 20 juin.

Les productions gagnantes seront publiées dans la presse régionale, dans les maisons de jeunes, les écoles secondaires et chez tous les intervenants et collaborateurs disponibles. Les idées gagnantes seront reprises par les professionnels de l'Association des bénévoles de l'Estrie pour réaliser une BD format de poche. Les règlements du concours sont disponibles auprès des travailleurs de rue et des commerces participants.

La conseillère Sylvie Lapointe propose d'éliminer toute manifestation sexiste dans les services de la Ville

Les femmes nues devront disparaître

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Les calendriers ou photos montrant des femmes nues et que l'on retrouve fréquemment dans les ateliers de mécanique ou roulettes de chantier devront disparaître des propriétés de la Ville de Sherbrooke.

À la demande expresse de Sylvie Lapointe, conseillère du district de Marie-Reine, la nouvelle version du code de discipline des employés de la Ville, contient un article relatif au harcèlement sexuel.

«On m'a dit que je n'ai rien vu et que dans certaines places, je pourrais défriser. Dans les garages de la Ville, c'est encore pire.»

En janvier dernier, Sylvie Lapointe, a été estomaquée. À titre de nouvelle élue, elle visitait les bureaux de la société Hydro-Sherbrooke, lorsqu'elle est arrivée dans un local où les murs étaient tapissés de photos et de calendriers montrant des femmes nues.

Si les calendriers et photos ont depuis disparu de ce local, Sylvie Lapointe n'entendait pas en demeurer là. À sa suggestion, un article supplémentaire portant sur le harcèlement sexuel ou sexiste a été ajouté au code de discipline, rédigé en 84 et qui se trouvait justement en période de révision.

Code disciplinaire

Les membres du conseil municipal de Sher-

brooke ont adopté, début mai, une nouvelle version du code de discipline qui, en plus de tous les employés municipaux, s'adressera dorénavant aux agents du service de police.

L'article sur le harcèlement sexuel stipule qu'un employé commet une infraction disciplinaire lorsque par des paroles, actes ou gestes à connotation sexuelle ou sexiste, unilatéraux et non désirés, porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique d'une autre employée ou employé ou d'une citoyenne ou citoyen.

Une fois revu, le nouveau code devrait revenir devant les conseillers municipaux selon Sylvie Lapointe pour approbation finale, avant sa distribution auprès de tous les employés.

«Il paraît qu'il reste encore des photos ou calendriers dans certains endroits, de confier hier Sylvie Lapointe. Même si certains collègues ne partagent pas mon point de vue, je tenais à ce que cela soit précisé dans le code. Quand on ne veut pas de ces photos ou calendriers, le patron a seulement qu'à dire non. On ne permet pas d'apporter de la bière au travail, c'est la même chose pour ce genre de matériel.»

Sarcasmes

Au moment de l'adoption du code, Sylvie Lapointe s'est attirée certains sarcasmes, notamment du conseiller du district de Mont-Bellevue, Laurier Custeau.

«Peut-être que cela les "booste" le matin», avait fait remarquer le conseiller Custeau.



Sylvie Lapointe

D'autres conseillers comme Lise Drouin-Paquette et Jacques Jubinville auraient, selon Sylvie Lapointe, appuyé le nouvel article sans réserve. Elle prétend même que le directeur général de la Ville, Jean-Claude Boucher, se demandait pourquoi il n'y avait pas pensé lui-même.

«On a le droit de refuser ça, d'affirmer Sylvie Lapointe. C'est une question de respect. Cela a un effet sur les relations hommes-femmes, spécialement en milieu de travail où s'ajoutent les jokes cochonnes ou à double sens. C'est subtil et c'est pour ça qu'on doit décourager ça. Je me demande quelle serait la réaction des hommes si on affichait des calendriers avec des hommes nus. La liberté de la personne a des limites, tout particulièrement au travail.»

Politique

Un nouvel article précise également les règles de conduite à suivre au cours de campagne électorale à la Ville de Sherbrooke. La version améliorée du code interdit ainsi aux employés municipaux de se livrer à un travail de nature partisane pour un candidat à un poste du conseil municipal.

Les employés qui dérogent au code de discipline s'exposent à des mesures répressives pouvant aller du simple avis jusqu'au congédiement. Le préambule prévoit qu'à moins d'une faute inexcusable, un employé aura l'occasion de faire amende honorable.

«On n'a plus le droit de regarder passer le train plus longtemps sans rien dire»

Le frère Guy Giroux poursuit sa croisade contre l'occultisme dans une soirée de prière empreinte de douceur et d'humour



Steve BERGERON

Sherbrooke

Les quelque 1200 personnes qui ont empli une bonne partie de la salle Maurice-O'Bready, hier soir, ne s'étaient pas déplacées pour un spectacle de Lara Fabian ni d'André-Philippe Gagnon. La vedette avec qui elles avaient rendez-vous n'était autre que Dieu lui-même.

Sous le thème «N'ayez pas peur, j'ai vaincu le monde!», cette soirée de conférences, de témoignages et de prières, ponctuée de chants et de musique, en était une de sensibilisation aux phénomènes comme le Nouvel Âge, l'ésotérisme et l'occultisme, mais aussi de réaffirmation de la foi chrétienne.

Dans un décor sobre, accompagnée de son groupe de musiciens, la chanteuse Claire Jolicoeur a ouvert la soirée de sa voix claire et puissante, donnant ainsi la touche de douceur et d'émotions qui devait durer toute la soirée. «Ça me fait plaisir de prier avec vous, ce soir», a-t-elle exprimé.

La soirée s'est poursuivie par le témoignage de Sylvain Charron, qui a fait un portrait de sa mauvaise expérience avec l'ésotérisme. Charron a demandé aux spectateurs de se lever pour exprimer leur foi. «Croire à l'occultisme, c'est comme dire à Dieu qu'on ne lui fait plus confiance. C'est comme l'humilier.»

«Je suis venu ici en toute simplicité, pour sensibiliser», a expliqué le frère Guy Giroux,

le premier conférencier de la soirée.

Enseignant à Bromptonville, le frère Giroux est connu pour ses idées sur le satanisme. Hier, il a fortement dénoncé plusieurs phénomènes, dont l'infiltration de l'ésotérisme dans les livres de classe, un fait récemment rapporté dans plusieurs médias. L'assistance a accueilli ces faits avec des rumeurs de réprobation.

«On n'a plus le droit de regarder passer le train plus longtemps sans rien dire», a-t-il fait valoir, désapprouvant la charité chrétienne qui fait gober n'importe quoi.

Foi et humour

Une personne qui serait entrée dans la salle pendant les conférences de l'abbé Jean Ravary aurait pu croire être à un «stand-up comic», tant ce dernier a su intégrer à son discours pourtant sérieux une savante touche d'humour.

«Ça fait longtemps que vous êtes assis. Levez-vous donc un peu. En même temps, ça va faire reposer les fondements», a lancé le prêtre, qui a multiplié les images tout le long de son discours.

Le frère Giroux n'a pas laissé sa place non plus. Commentant la télévision, il a parlé de téléromans où, «si tu manques deux épisodes, tu ne sais plus qui est marié avec qui».

En revanche, le rire a fait place au silence quand l'abbé Ravary a cité les maux de notre époque, dont la violence, avec à l'appui des tragédies comme la Bosnie, le Rwanda et Oklahoma City. La drogue et le suicide chez les jeunes ont aussi été abordés.

Animant la salle de sa verve, Jean Ravary a surtout demandé aux chrétiens québécois de se lever et de proclamer tout haut leur foi. «On n'est pas né pour des petits pains, on a le boulanger avec nous autres.»

Les deux conférenciers ont été chaleureusement applaudis. La soirée s'est terminée comme elle avait commencé, en prières et en chansons.

Téléphoto par Claude Croisetière
Prenant le premier la parole, le frère Guy Giroux a habilement manié l'humour et les termes imagés pour dénoncer plusieurs phénomènes comme le Nouvel Âge, l'ésotérisme et l'occultisme, dont l'infiltration dans les livres de classe a récemment défrayé les manchettes.

La Société nationale des Grandes-Fouches prend le relais du Comité de la Fête nationale

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le premier conseil d'administration officiel de la nouvelle Société nationale des Grandes-Fouches a été élu hier soir, en réunion spéciale à la bibliothèque Éva-Sénécal, et toutes les propositions qui avaient été conçues par le conseil provisoire ont été adoptées à l'unanimité telles quelles, sauf une portant sur l'adoption internationale, qui a été amendée.

C'est le Comité de la Fête nationale qui est ainsi devenu Société nationale des Grandes-Fouches et qui s'est donné un mandat élargi. Tout en gardant le mandat relatif à l'organisation de la Fête nationale, la Société s'impliquera au niveau de la souveraineté, et du référendum, de même qu'en matière d'intégration des Néo-Québécois.

C'est ce dernier sujet d'ailleurs qui a amené certains participants à l'assemblée générale d'hier à suggérer un amendement à la proposition présentée.

Cette proposition voulait que la Société nationale des Grandes-Fouches dénonce et condamne le manque d'appui gouvernemental à l'adoption internationale et exige un virage à ce niveau.

Les, qui a aussi été créé hier soir officiellement. Ce comité devra se documenter sur l'adoption internationale et les membres de la Société seront ensuite consultés sur le sujet.

Aide à l'adoption

Pour le nouveau président de la Société, M. Jacques Ouellette, auparavant président du Comité de la Fête nationale, l'objectif de cette proposition est toutefois simple. «L'un de nos buts est l'intégration des immigrants dans la société québécoise. L'intérêt de l'adoption internationale est que les enfants étrangers adoptés par des familles québécoises sont intégrés automatiquement. Par contre, l'adoption internationale est une possibilité qui s'adresse seulement aux gens privilégiés, car ça peut coûter 15 000 \$.

Nous pensons que le gouvernement devrait aider financièrement les parents qui veulent se prévaloir de l'adoption internationale.»

M. Ouellette n'est cependant pas indisposé par l'amendement qui mène d'abord le sujet sur la table du nouveau comité «Néo-Québécois et relations internationales». «D'abord parce que nous-même nous trouvons ici en terre nouvelle et qu'il peut être utile de se documenter, puis, de toute manière, nous voulons définir nos partenaires, dont le Service d'aide aux Néo-Canadiens, que nous nous proposons de rencontrer dans les prochaines semaines pour convenir d'une collaboration de part et d'autre.»

Les quatre grands mandats de la Société nationale tournent autour du développement de la Société nationale elle-même (les outils qu'elle se donnera), l'identité nationale (la Fête, le drapeau, la langue), la question nationale (souveraineté et référendum) et l'intégration des Néo-Québécois (accueil, intégration, jumelage et adoption internationale).

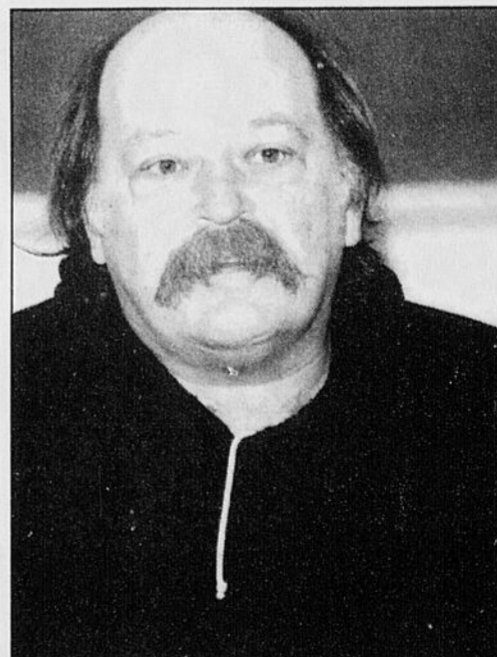


Photo La Tribune, archives

Président de la nouvelle Société nationale des Grandes-Fouches, Jacques Ouellette affirme que «l'un de nos buts est l'intégration des immigrants dans la société québécoise. L'intérêt de l'adoption internationale est que les enfants étrangers adoptés par des familles québécoises sont intégrés automatiquement. Par contre, l'adoption internationale est une possibilité qui s'adresse seulement aux gens privilégiés, car ça peut coûter 15 000 \$. Nous pensons que le gouvernement devrait aider financièrement les parents qui veulent se prévaloir de l'adoption internationale.»

STEAMATIC
vous ne serez pas déçu!

Appelez et réservez aujourd'hui! 565-4343
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30, samedi: 8 h 30 à 12 h

CARPETTE
50%
Travail à notre entrepôt 174, rue Léger Sherbrooke

INTÉRIEUR D'AUTO
49\$
Travail sur rendez-vous à notre entrepôt

Sherbrooke et Magog 565-4343 Jusqu'au 30 juin

NETTOYAGE DE MEUBLE EN SECTIONS
5 PLACES
89\$

Sherbrooke et Magog 565-4343 Jusqu'au 30 juin

NETTOYAGE DE MEUBLES
Canapé 3 places et 1 fauteuil
69\$
Frais supplémentaires pour nettoyage de coussins de dossier

Sherbrooke et Magog 565-4343 Jusqu'au 30 juin

NETTOYAGE DE TAPIS 2 PIÈCES et passage
(Max: 400 pi.ca.)
49\$
4 pièces et passage (max: 800 pi.ca.)
89\$

Sherbrooke et Magog 565-4343 Jusqu'au 30 juin

NETTOYAGE DE TAPIS 2 PIÈCES et passage
(Max: 400 pi.ca.)
49\$
4 pièces et passage (max: 800 pi.ca.)
89\$

Sherbrooke et Magog 565-4343 Jusqu'au 30 juin

Pour retracer l'un des auteurs d'une agression sexuelle rue Wellington Sud en décembre

La police demande l'aide du public

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La Police municipale de Sherbrooke demande l'aide de la population afin de retracer un des deux auteurs d'une agression sexuelle armée.

C'est tout de même un bond de plus de cinq mois dans le passé que l'on doit effectuer puisque l'affaire remonte au 4 décembre 1994.

Les circonstances en sont les suivantes: le 4 décembre 1994, vers 0h25, une adolescente de 14 ans se tenait rue Wellington Sud, dans le centre-ville de Sherbrooke, près d'un appareil téléphonique qu'elle avait utilisé pour demander une voiture-taxi.

Deux individus sont sortis du club de danseuses Le Barbie Club. Ils ont passé derrière la victime qui fut empoignée par le cou qu'encerclait un bras et traînée dans la cour arrière du club en question. Un des deux individus a agressé la victime sexuellement pendant que le second suspect pour lequel on ne possède aucune description la retenait au sol.

Il échappe son couteau

Devant les cris et les mouvements de défense de la victime, le suspect dont on a la description a sorti un couteau pour le mettre sur la gorge de la victime mais il a échappé son arme. La victime en a profité pour s'enfuir.

Le suspect dont le portrait-robot



Portrait-robot de l'un des deux auteurs de l'agression du 4 décembre.

a été tracé est de race blanche, a les yeux bruns et les cheveux de même couleur, longs jusqu'aux épaules. D'un poids moyen, il mesure environ 1m 78 (cinq pieds et dix pouces). Il serait âgé entre 25 et 30 ans. Il a des traces d'acné au visage. Il s'exprime en français.

Au moment de l'agression, le suspect était vêtu d'un manteau en cuir noir, genre Perfecto et d'un pantalon jeans de couleur bleu délavé.

Toute information au sujet de cette affaire peut être communiquée aux autorités policières, à 821-5555 ou 821-5544.

FAITS DIVERS

Encore des vols du côté de Fitch Bay

Fitch Bay - Depuis un peu plus d'une semaine, la Sûreté du Québec de Sherbrooke a enregistré une huitaine de vols de moteur hors-bord dans la région de Fitch Bay et ces derniers jours, elle a enregistré deux nouveaux délits, à savoir un vol dans un bateau et un vol dans un chalet.

C'est ainsi que dans un gros bateau, mouillé à quai, chemin Arroy Head, on a dérobé tous les instruments de navigation: radio, appareil à ondes courtes, profondimètre...

Les voleurs ont également emporté avec eux le frigo, des capteurs d'énergie solaire, des batteries et un petit bateau pneumatique doté d'un moteur électrique.

Le tout est évalué à près de 5000 \$.

Par ailleurs, dans un chalet, chemin Ryder, ce sont des outils et un moteur hors-bord de cinq forces que l'on a volés.

Les gens du secteur sont invités à aiguiser tous leurs sens et à signaler toute allée et venue suspecte à la SQ.

Cinq tableaux disparaissent

Fleurimont - Dans un cambriolage constaté hier, dans un bureau d'affaires située dans un centre commercial, sur les hauteurs de la rue King Est, à Fleurimont, ont disparu cinq tableaux.

Ces tableaux représentent un paysage d'été avec un coin de balcon, un paysage d'hiver avec une rivière, une fillette, un pot de fleurs et un champ fleuri.

Ils sont tous de la main de la peintre André Chaput.

On estime la valeur du vol à quelque 2000 \$. Toute information au sujet de cette affaire peut être communiquée à la Police municipale de Sherbrooke.

Accident, alcootest et avis de récidive

Un automobiliste de 43 ans, de Sherbrooke, a remporté le triplé dans la nuit de lundi à hier mais il n'avait pas de quoi à s'en vanter.

Impliqué dans un accident, rue McManamy, vers 0h15, dans le quartier ouest de Sherbrooke, le conducteur a été invité à une séance d'alcootest où il a soufflé des valeurs de 260 et de 250 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Comme il avait commis une faute semblable il y a peu de temps, il s'est vu coller un avis de récidive.

La voiture de l'année et l'attirail de pêche

Sherbrooke - Vers 0h30, hier, dans un stationnement rue Don Bosco, non loin de la rue King Ouest, à Sherbrooke, le propriétaire d'une voiture de l'année en a constaté la disparition.

Le véhicule est une automobile Ford Mustang 1995, deux portières, de couleur vert. Il vaut dans les 20 000 \$. A cette perte, il faut ajouter une canne à pêche et un coffret avec ses leurres évalués à environ 300 \$.

Mention spéciale à une production vidéo de Le Phare

Sherbrooke (GF)

Trois productions vidéo réalisées par des élèves en enseignement moral de cinquième secondaire de deux écoles de Sherbrooke et d'Ascot ont participé au Festival des films vidéo Nouvelles Réalités au Musée de la Civilisation, à Québec. L'une d'elle en revient avec une mention spéciale.

Parmi ces trois sélections, on comptait le film retenu par l'école Montcalm et qui a pour titre: «La violence dans les médias». Ce film a été produit par Julie Duval, Manon Houle, Benjamin Dumas, Simon Dostaler et François Jeannotte.

De son côté, l'école Le Phare, d'Ascot, était représentée par deux groupes. Un premier film, «La Vivisection» a été produit par Karine Rogers et Véronique Piatera. Le second, «La guerre» est signé par Joël Morissette, Vincent Guertin et Jonathan Laverdière. Ces derniers ont d'ailleurs remporté l'une des trois mentions spéciales décernées aux meilleures productions à l'échelle provinciale. Ils pourront se partager 100 \$ remis par la Centrale de l'enseignement du Québec et par l'Association québécoise en enseignement moral.

Le Festival des films vidéo Nouvelles Réalités qui en était à sa deuxième édition, grâce à la collaboration du Musée de la Civilisation et les écoles secondaires du Québec, a vu le jour à la suite de l'intérêt de certains enseignants de morale de 5e secondaire envers la Course Destination Monde, de Radio-Canada.

Les étudiants sont invités à produire un film vidéo donnant leur vision des enjeux éthiques de la société à l'aube de l'an 2000.



Ne payez pas avant février à l'achat de 200\$ ou plus d'articles pour le foyer avec votre carte Eaton*

- Gros électroménagers
- Appareils audio vidéo
- Mobilier
- Matelas
- Couvre-planchers
- Mobilier de jardin
- Barbecues
- Mobilier pour enfants
- Parures sur mesures

* Certaines restrictions s'appliquent. Frais d'administration non remboursables de 20\$ et taxes applicables payables au moment de l'achat. Date de paiement: février 1996. Détails en magasins.

CETTE SEMAINE SEULEMENT.

L'offre prend fin le dimanche 28 mai

Eaton. On veut être votre magasin.

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas]

06816

Vos billets de hockey sont taxés.

Les loges des entreprises sont déductibles d'impôt.

Pourquoi ?

IL Y A UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE UN BUDGET. AVEC ÉQUITÉ.

CEQ

Le corps du petit Arpin a été déplacé en moins de 17 minutes

□ Il a été retrouvé à 23h02 dans le tunnel, mais n'y était pas à 22h45

Jacques Lemoine Sherbrooke

Le petit Éric Arpin a été laissé dans le tunnel pour piétons Saint-Luc entre 22 h 45 et 23 h 02, le 16 décembre, à Magog.

Cela se dégage du témoignage du sergent Bertrand Crevier de la police Memphremagog hier au procès de Serge Noël, inculpé du meurtre au premier degré de cet enfant de neuf ans.

Le corps inanimé de Éric a été trouvé quelque 17 minutes après l'avant-dernière vérification faite ce soir-là dans le tunnel passant sous la voie ferrée.

M. Crevier a dit avoir vu Camille Noël seul en train de fumer une cigarette vers 22 h 45 debout près de chez lui sur la rue Stanley non loin de là.

Camille Noël a suivi des yeux l'autopatrouille, se rappelle-t-il.

La police ratisait ce secteur du bas de la ville à la suite d'une information à l'effet que Éric tardait à rentrer chez lui.

Le sergent Crevier était le 19e témoin entendu à ce procès devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure et un jury constitué de trois femmes et de huit hommes, à Sherbrooke.

Il ne reste maintenant que 11 jurés à la suite de la libération de l'un d'eux hier à cause de mortalité dans sa famille.

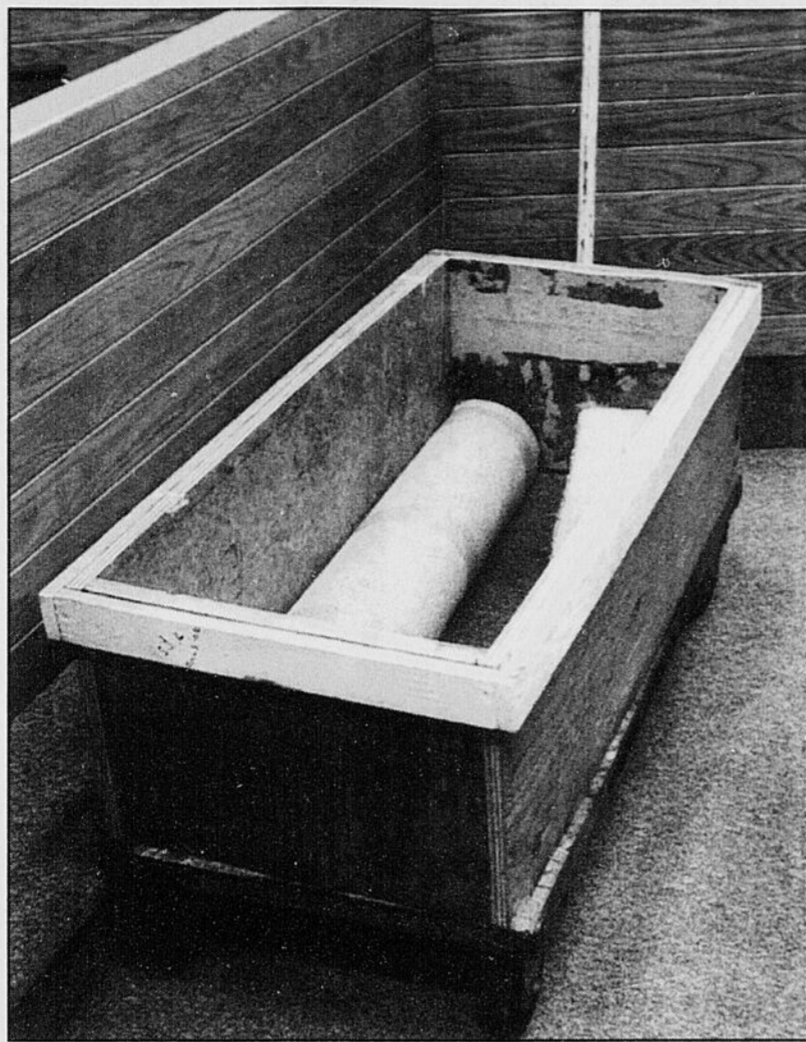
Des juristes belges en visite dans le district Saint-François ont assisté avec intérêt à une partie de l'audience de la matinée.

Défendu par Me André Côté, Serge Noël, 43 ans, de Magog, suit sans manifester de réactions son procès commencé le 15 mai.

Un résident du secteur, M. Jacques Pincineux a rapporté avoir reconnu aux actualités télévisées du 21 décembre la personne des frères Serge et Camille Noël qu'il avait vue sur la rue Saint-Patrice à l'angle des rues Saint-David et Saint-Luc où il est passé trois fois entre 20 h et 20 h 20, le 16, pour faire des commissions.

Il plaçait l'accusé à l'intersection Saint-David et Camille Noël au coin de St-Luc et ils étaient en train de regarder vers ces rues et n'avaient rien dans les mains.

La petite Mélanie, 13 ans, a déposé avoir aperçu vers 19 h Camille Noël, tirant une voiturette produite comme pièce dans cette cause, passer près de la patinoire de l'école Sainte-Marguerite en compagnie d'une femme.



Cette voiturette de fabrication artisanale fait partie des pièces produites au procès de Serge Noël.

Elle a avec une copine croisé peu après 20 h 30 Camille Noël dans le tunnel Saint-Luc et l'a trouvé bizarre et pas comme d'habitude parce qu'elle le connaît.

L'adolescente a revu peu après Camille Noël appuyé sur un poteau près du tunnel, mais elle n'a pas remarqué l'inculpé ce soir-là.

La mère de Mélanie a raconté que cette dernière était arrivée en courant à la maison, lui a demandé de fermer le rideau et de s'enlever de derrière.

On se rappellera que le petit Éric avait quitté vers 20 h 20 l'Ac-

cueil Notre-Dame sur la rue Saint-David après avoir assisté à un atelier des petits débrouillards et n'est plus retourné chez lui par la suite.

Le procureur Charles Crépeau entend établir que l'enfant est mort par strangulation au moyen d'un lien.

Camille Noël a été accusé aussi de façon séparée du meurtre du petit Éric.

Le juge Fréchette a remercié les jurés pour leur intérêt manifesté lors d'une visite du secteur vendredi à Magog, un exercice qu'il a trouvé non seulement utile mais encore né-

cessaire pour une meilleure compréhension de cette cause.

Il a aussi manifesté son appréciation à toutes les personnes ayant contribué à cette activité.

Vêtements pour dames et jeunes filles

- Dan Vally
- Joseph Ribkoff
- Kate
- Look
- Jac Dale
- Frilli
- Lori Ann
- Sophisticate

Tailles régulières et tailles fortes

Service de création (du prêt-à-porter à la robe de mariée)



Spécial ouverture

10% DE RABAIS (jusqu'au 27 mai)

Boutique Mokara
582, rue Conseil, Sherbrooke
822-3349

Gazonnière Les Arpens Verts de l'Estrie enr.
pour une qualité certaine
Félix Sigrist, propriétaire

Des prix incroyables!
Cette année directement de notre ferme

GRANDE VENTE
Achetez et emportez immédiatement!

155, chemin Prévost, Compton
(819)835-9121

Tout beau, tout chaud!



Par sa rapidité et sa qualité, le télécopieur laser à papier ordinaire FO-3350 de Sharp a tout pour vous réchauffer le cœur... et son prix très abordable ne vous laissera pas tiède.

Expédiez vos documents à toute vapeur grâce au FO-3350 de Sharp. Que ce télécopieur transmette ou qu'il reçoive, l'accès jumelé vous permet de mettre en réserve un document sortant... pour le transmettre automatiquement après l'autre appel. Pour plus de commodité, le système de réseau restreint limite l'accès à des numéros déjà choisis, éliminant les télécopies importunes.

Ses caractéristiques rapides vous brûlent les semelles.

- La fonction de lissage de Sharp produit une fine impression de 400 points/pouce
- Réduction automatique légal/lettre
- Mémoire de 32 pages augmentable
- Compositeurs automatiques pratiques

Le FO-3350 au prix si abordable restera chaud longtemps. Grâce au système d'entretien à distance F.A.S.T. exclusif à Sharp, votre télécopieur peut lui-même passer un appel pour demander des fournitures ou un entretien, avant même que vous sachiez qu'il en a besoin.

Pour une démonstration gratuite de ce télécopieur efficace aux attributs nombreux, qui chauffera sûrement le rendement de votre bureau, passez nous voir dès aujourd'hui. Nous gardons un FO-3350 bien au chaud pour vous.

EQUIPEMENT DE BUREAU ÉLITE (1974) INC.
2277, RUE KING OUEST
SHERBROOKE, QUÉBEC
J1J 2G2
TEL.: (819) 569-5906 - 563-1472
TELEC.: (819) 563-1477

SHARP
DES PRODUITS SHARP
INCOMPARABLES™

humm...

Le goût de l'été toute l'année

DEMANDEZ SAVOURA

La tomate des connaisseurs

Cultivées au Québec, les tomates Savoura vous surprendront par leur goût, leur fraîcheur et leur durée de conservation.

Exigez ce qu'il y a de meilleur Savoura, la tomate de chez nous

700, rue Lucien Thibodeau
Case postale 70
Portneuf (Québec) G0A 2Y0
(418) 286-4983

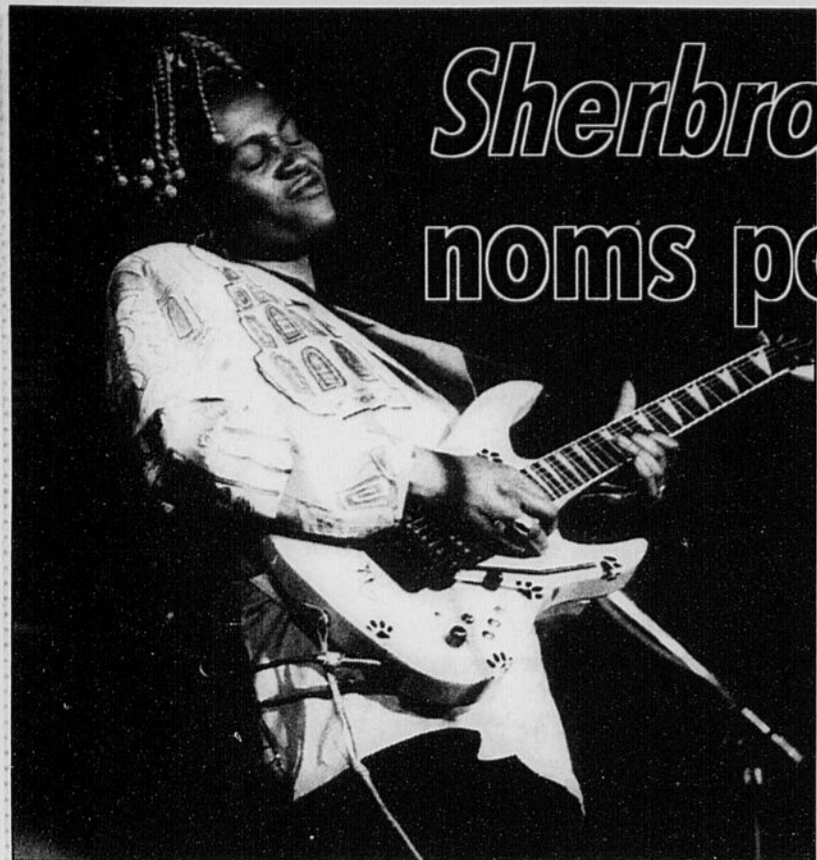
LES SERRES ST-LAURENT
858, Route 255, C.P. 28
Danville (Québec) J0A 1A0

LES ÉTINCILLANTES CHAUSSURES À L'ANIÈRES de CLAUDIA ARGENT, OR, NOIR, VERNI. 125 \$ Chez SIMARD & VOYER.

CLAUDIA EST UN PEU SNOB EN MATIÈRE DE CHAUSSURES.

Simard & Voyer

SHERBROOKE: CARREFOUR DE L'ESTRIE MONTREAL QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES TORONTO CALGARY EDMONTON VANCOUVER



Kat Dyson se produira au Granda.

Photo François Lafrance

Sherbrooke en blues: de gros noms pour un festival mature

Kathy NOËL

Sherbrooke

Fort d'une notoriété et d'une maturité acquises depuis ses débuts, il y a cinq ans, le festival *Sherbrooke en blues* accueillera cette année de gros noms, malgré un budget quelque peu rétréci.

«En deçà de cinq ans d'existence, le festival était encore trop jeune pour de gros noms. Je crois que nous avons maintenant atteint une maturité et une notoriété. Nous sommes rendus là



Lou Simon

et nous y mettons le paquet!», lance Suzanne-Marie Landry, directrice de la Société des activités du centre-ville.

Des noms comme Buddy Guy, Big Time Sarah, Lou Simon et Kat Dyson seront du festival, dont on a dévoilé hier la programmation. Cette année, le blues s'emparera de Sherbrooke du 29 juin au 2 juillet.

Parmi les 25 groupes qui se produiront dans une quinzaine de bars du centre-ville, sur la scène extérieure et au Théâtre Granada, quelques nouveautés apparaissent au menu: des spectacles sur la scène extérieure le dimanche après-midi et une soirée réservée aux «blues women».

«Il y a beaucoup de femmes talentueuses dans le blues. J'ai voulu faire une soirée où l'on verra le

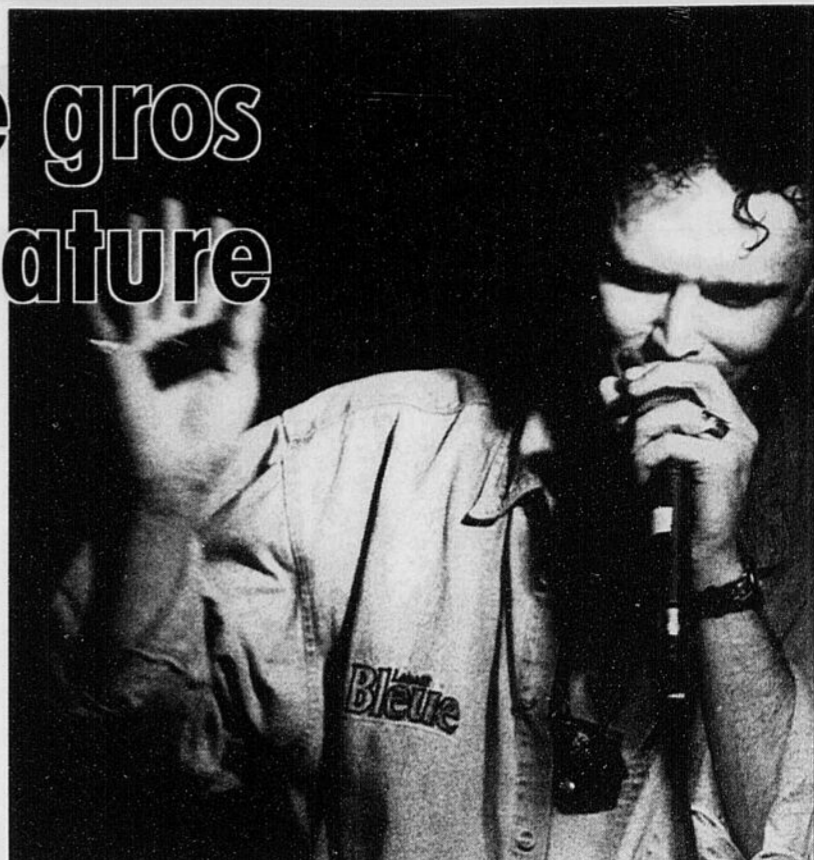


Photo François Lafrance

Le Québécois Carl Tremblay sera aussi du festival Sherbrooke en blues.

blues de la nouvelle génération et celui des blues women de métier», mentionne Mme Landry.

Ainsi, le 30 juin au soir, la scène extérieure vibrera sous la musique des Serina Jung, Lou Simon, Zora Young, surnommée la «princesse» du blues, et Big Time Sarah, une légende qui a joué avec les plus grands.

«L'an dernier, nous avons laissé tomber les spectacles du dimanche

après-midi et c'est sur la demande des gens que nous avons repris cette année», ajoute la directrice.

Le dimanche 2 juillet, de 13 h à 17 h, les visiteurs pourront donc renouer avec le blues sous le soleil, espèrent du moins les organisateurs, grâce à des groupes de l'Estrie tels que Jazz Cool, un groupe de jeunes musiciens, et KGB, le «porte bonheur» du festival depuis 1991.

Outre les bars et la scène extérieure, le théâtre Granada accueillera aussi des spectacles dont celui d'ouverture, qui réunira Kat Dyson, Lou Simon et une véritable légende vivante, Buddy Guy, qui en sera à sa première visite à *Sherbrooke en blues*.

La directrice a dû composer cette année avec un budget un peu plus mince. Pourtant, on maintient l'accès gratuit au site, sauf pour le spectacle d'ouverture, bien sûr, pour lequel les billets sont actuellement en vente au coût de 23 \$.

«Depuis les quatre dernières éditions, le festival a attiré plus de 500 musiciens et près de 150 000 visiteurs. Le blues, c'est vendeur. Nous ne faisons pas d'argent, mais nous couvrons toujours nos frais. Le festival n'a jamais été déficitaire», affirme Suzanne-Marie Landry.

Sherbrooke en blues aurait généré jusqu'à maintenant près de deux millions \$ en retombées économiques pour la région. On attend cette année plus de 45 000 visiteurs. Depuis le début, l'ampleur du festival aurait triplé, selon la directrice, qui pense déjà à l'an prochain, rêvant d'écrans géants et d'une deuxième scène extérieure.

«On est loin des sept groupes d'il y a cinq ans...», dit-elle.

Pétez-vous les bretelles
sans vous serrer
la ceinture.



Pontiac Firefly 1995

169\$/mois* [pour 36 mois]

- Très grande économie d'essence
5,4 l/100 km en ville (52 mi/gal)
4,3 l/100 km sur la grande route (66 mi/gal)**
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Suspension indépendante aux 4 roues
- 2 sacs gonflables
- Poutrelles de sécurité latérales
- Freins antiblocage (ABS) disponibles en option

Personne ne vous en offre autant!



74915

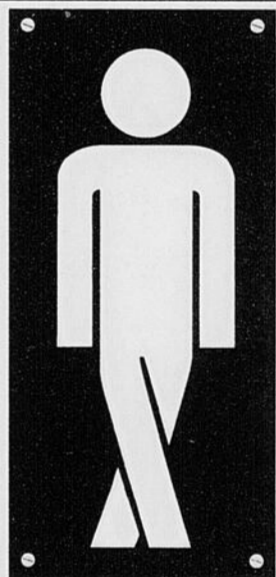
ASSISTANCE
TOTAL

ASSISTANCE
COSTUMER

750
ans d'histoire

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

* Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 199 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Doit être remboursable de 300 \$ exigé. Frais de 5 \$ du kilomètre après 22 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock. Photo à titre indicatif seulement. ** D'après le guide de consommation de carburant de Transport Canada. L'Assistance Roadside et la Garantie GM Total sont offertes sur les modèles Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première évenabilité. * Rabais aux diplômés taxés et accordés selon les critères établis par le fabricant. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Ceci n'est pas un signe,
c'est un symptôme.

Un homme sur quatre ayant plus de 50 ans risque de souffrir de symptômes urinaires attribuables à une augmentation du volume de la prostate; or, dans bien des cas, ces symptômes peuvent être soulagés.

Vous pouvez obtenir gratuitement de l'information sur ce sujet en téléphonant au

1-800-364-1740

Un service éducatif offert au public par le Conseil canadien sur les maladies de la prostate grâce à une subvention de Merck Frost Canada Inc.

74916

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

UNE VALEUR SÛRE

6 1/4%

La première année

EN VENTE DU 19 MAI AU 1^{er} JUIN 1995

INFORMATIONS: 1 800 463-5229 ou (418) 528-1200

Québec

N74909

Congrès à Sherbrooke de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec

La décentralisation au coeur des débats

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

La caisse vide, le gouvernement du Québec se tournera à nouveau vers les municipalités pour leur confier de nouvelles responsabilités.

C'est du moins l'opinion de Jean-Claude Boucher, directeur-général de la Ville de Sherbrooke, qui reçoit une centaine de ses collègues à compter d'aujourd'hui à titre de président du comité organisateur du congrès de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.

«Nous avons choisi la décentralisation comme seul et unique thème de notre congrès, confiera Jean-Claude Boucher à La Tribune. La

lecture que j'en fais, est purement budgétaire. Le Gouvernement n'a pas le choix. Ses coffres sont vides. Je m'attends à un deuxième déversement de responsabilités auprès des municipalités.»

C'est le ministre des Affaires municipales, Guy Chevette, qui prononcera ce soir au Delta le discours d'ouverture. Le directeur général s'attend à une forte allocution car le ministre devrait préciser à cette occasion la nature des ressources financières qui accompagneront les transferts de responsabilités.

Le pain et le beurre en jeu

À titre de principaux conseillers des maires, les directeurs généraux se sentent particulièrement concernés par la décentralisation. A tous les niveaux de l'administration mu-

nicipale, selon Jean-Claude Boucher, la décentralisation constitue le sujet le plus préoccupant de l'heure.

«C'est notre pain et notre beurre qui est en cause, de plaider Jean-Claude Boucher. Le ministre Guy Chevette vient lancer un coup de sonde. Il est clair qu'on voulait faire le tour des dossiers de décentralisation et il n'y a personne de mieux placé que Chevette pour en parler.»

Jeudi matin, un panel animé par



Jean-Claude Boucher

Jean Lapierre, devrait faire échos aux propos du ministre, Jacinthe Simard, présidente de l'Union des municipalités régionales de comté; Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires; et André Brunet, maire d'Amos, prendront part à ce panel.

Le directeur général de Sherbrooke se dit tout de même confiant. Depuis deux ans, juge-t-il, le discours ministériel demeure constant et aucun ministre ne s'est démenti. Ce discours prévoit que tout transfert de nouvelles responsabilités doit s'accompagner des ressources financières correspondantes.

«Il n'y a pas de décentralisation possible vers les villes sans un accompagnement d'une enveloppe

budgétaire, d'affirmer Jean-Claude Boucher, reconnaissant que les municipalités n'ont aucun moyen de s'opposer à un transfert de responsabilités. Si on peut imposer une tarification aux résidents de la banlieue, c'est sûr que cela va aider, mais ce n'est pas suffisant. Il faut régler le champ de la fiscalité et pour moi c'est d'abord un problème de caisse. Le Gouvernement n'a pas d'argent.»

Au cours de son séjour à Sherbrooke, le ministre Guy Chevette devrait également en profiter pour faire quelques annonces. On s'attend à ce qu'il autorise entre autres les travaux de réfection du stationnement à étages Webster au centre-ville de Sherbrooke dans le cadre du programme des travaux d'infrastructure Canada-Québec.

P'TIT GÉNIE GRANDE CAMRY

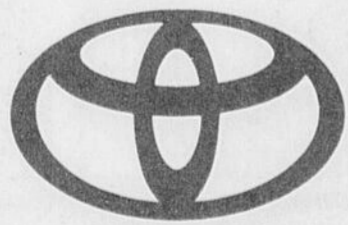


À PARTIR DE 4,9%*

Les Jours Étiquettes rouges, c'est plein de gros bon sens! Taux de financement de 4,9%* pour 24 mois, 7,6%* pour 36 mois et 8,6%* pour 48 mois applicables à l'achat d'un modèle 1995 Tercel, Corolla, Camry, 4Runner, T100 ou de la nouvelle camionnette Tacoma.

* Taux de financement conditionnel à l'approbation de Toyota Crédit Canada inc. sur les modèles 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 31 mai 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Daval
655-2350

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

REPERTIGNY
Repertigny Toyota
581-2540

ST-JEAN
Dery Toyota
359-9000

STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3585

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4112

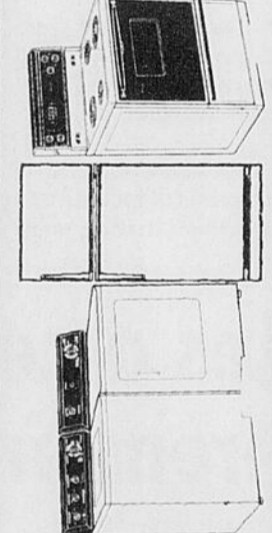
VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



74965

LE PLUS GRAND CHOIX EN ESTRIE... ASKO Miele CLUB-ZERO Thermobed THERRMIGER MOTTAT HOTPOINT JENN-AIR

4 ÉLECTROMÉNAGERS à partir de 1 795\$



LIVRAISON SELON VOTRE HORAIRE REPRISE D'USAGÉS MEILLEURS PRIX



- SHERBROOKE 3151, boul. Portland 563-2920
- SHERBROOKE 225, rue Wellington Sud 563-0563
- GRANBY 385, boul. Dufferin 475-5544
- DRUMMONDVILLE 455, boul. St-Joseph 475-9777

Editorial

La formation en entreprise

Le projet de loi 90 présenté par la ministre de l'Emploi, Louise Harel, obligera les entreprises dont la masse salariale dépasse 200 000 \$ à investir 1% de leur feuille de paye en formation, sans quoi elles devront payer la différence à un fonds national géré en partenariat avec les patrons et les syndicats.

Le projet de loi fait l'objet d'une consultation à l'Assemblée nationale depuis hier. Hasard? La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a dévoilé hier les résultats d'un sondage CROP qui indique qu'une forte majorité de Québécois juge adéquate la formation des travailleurs en entreprise.



Selon ce sondage, les travailleurs du secteur privé comme du secteur public se disent satisfaits des moyens mis en oeuvre par les employeurs pour assurer leur perfectionnement. Le taux de réponses favorables est élevé: 89% chez les groupes de travailleurs comme les non-syndiqués et ceux du privé, 80% chez les syndiqués et 81% chez les fonctionnaires.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante se basera notamment sur ce sondage pour réclamer un moratoire de deux ans sur l'entrée en vigueur du projet de loi. La Fédération suggère d'explorer les crédits d'impôts à la formation au lieu de favoriser la coercition fiscale.

L'ancien gouvernement libéral avait justement choisi l'option des crédits d'impôts en 1990 et à peine 4 500 des 225 000 entreprises québécoises s'en étaient prévalu trois ans plus tard. La situation d'aujourd'hui est différente. La marge de profits des entreprises est encore plus vulnérable. Une ponction additionnelle de 1% sur la masse salariale menace les travailleurs et risque de provoquer davantage de chômage.

En ce sens, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a raison de réclamer des mesures incitatives et non coercitives. Mieux informées et plus sensibles à la nouvelle réalité de l'économie, les entreprises répondraient plus positivement aujourd'hui à des mesures comme les crédits d'impôts.

La taxe proposée par la ministre Harel signifie la mise en place d'un contrôle gouvernemental, de mesures de comptabilisation et de vérification, un alourdissement de l'appareil bureaucratique de l'État, des tracasseries administratives et des coûts supplémentaires. Tout cela alors que les travailleurs estiment adéquate la formation reçue en entreprise...

La ministre pourra bien multiplier les exemples d'autres pays sur la formation de la main-d'oeuvre et prendre à témoin le Bureau international du travail qui penche en faveur de l'établissement de niveaux minimum obligatoires de dépenses de formation comme la méthode la plus fiable pour faire augmenter les investissements privés en formation, le moment se prête mal à la coercition.

Les travailleurs y perdront en nombre d'emplois. Ou encore ils se verront refiler par leurs employeurs, comme l'affirme le Bureau international du travail, le coût de leur formation. Une formation qu'ils évaluent, répétons-le, adéquate.

À l'heure actuelle, le gouvernement québécois devrait intensifier les mesures incitatives au lieu d'opter pour la coercition en matière de formation de la main-d'oeuvre.

Les accessoires des premiers répondants

Dans un premier temps, les pompiers de Sherbrooke craignent de ne pas pouvoir remplir correctement leurs fonctions de premiers répondants à cause du manque de matériel médical.

Dans un deuxième temps, la firme ambulancière Sécurité de l'Estrie réplique qu'elle n'a pas à fournir les articles de premiers soins aux pompiers.

La firme ambulancière n'a effectivement pas à fournir les accessoires médicaux aux pompiers qui, par ailleurs, ne veulent pas remplacer le service ambulancier qui reste le service privilégié pour donner les soins à la population lors de situation d'urgence.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie tiendra une réunion avec les intervenants concernés vendredi. La Régie entend jouer son rôle en dressant la liste du matériel requis et en déterminant qui va payer quoi.

Il appartient justement à la Régie d'exercer son leadership en se laissant guider par le gros bon sens.

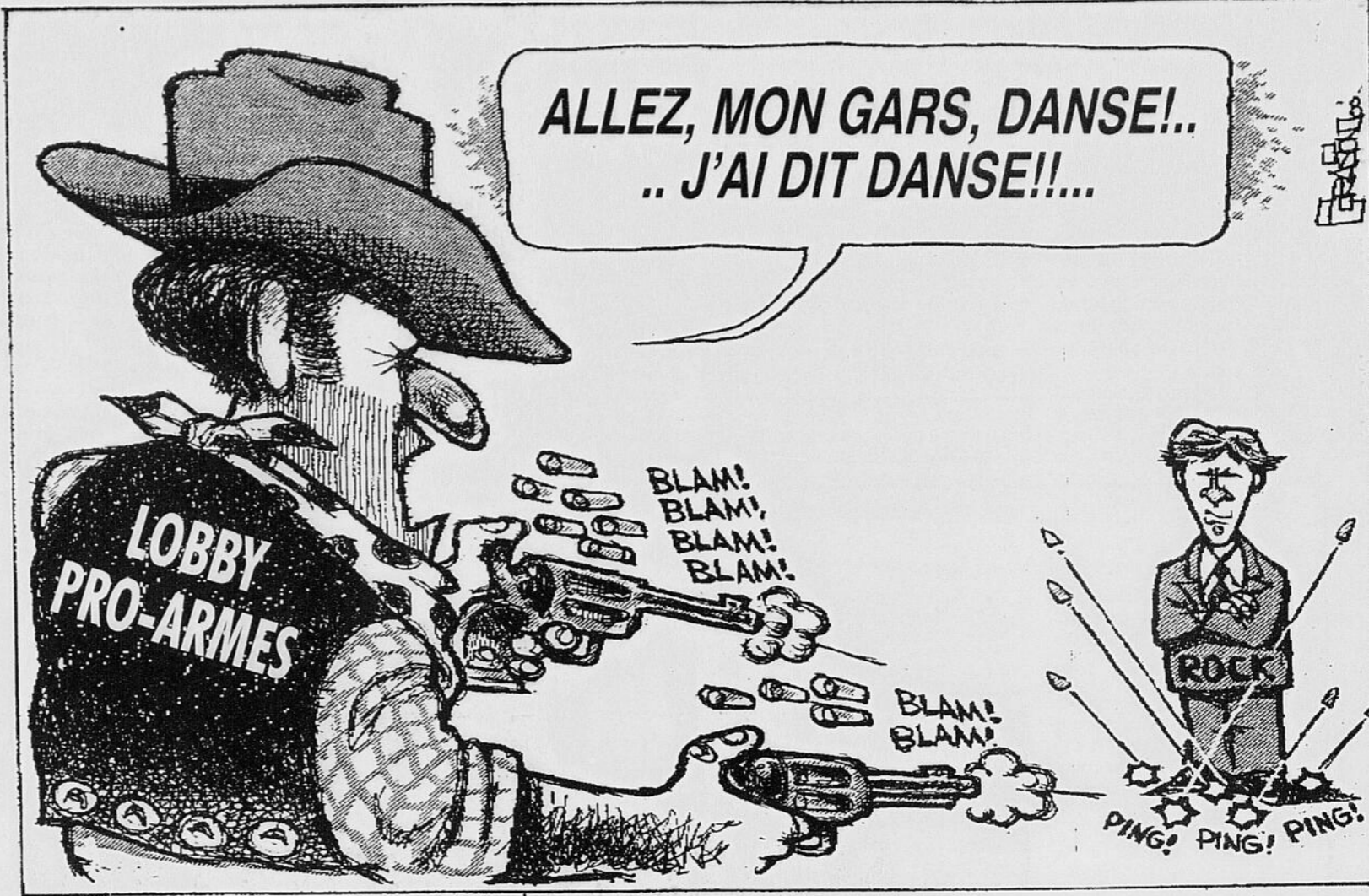
La parole aux citoyens

La nouvelle Commission de consultation et d'audiences tiendra sa première réunion publique ce soir à l'Hôtel de ville de Sherbrooke. La rencontre portera sur la sécurité au centre-ville.

Le conseiller Camille Fortier préside cette Commission. M. Fortier ne complique pas les choses et il souhaite faire de la Commission un outil démocratique utile. Il l'a clairement indiqué dans les pages de *La Tribune*.

«Je veux que les gens se sentent à l'aise... On va simplifier les procédures... Il ne faut pas tomber dans la surconsultation... Il faut qu'on soit prêt à se laisser influencer... Ce n'est pas un exercice pour endormir le monde...», de dire le conseiller au franc-parler.

Les autorités municipales font leur bout de chemin. Aux citoyens de faire le leur, ils ont la parole!



TRIBUNE LIBRE

Hell's: beau coup de filet!

Capitaine Louis Raiche
Police municipale de Sherbrooke
Lieutenant Richard Toupin
Sûreté du Québec de l'Estrie

Félicitations, Messieurs, pour le beau coup de filet qui vous a fait capturer sept Hell's Angels le 3 mai dernier. Même si le règne des Hell's Angels est loin d'être terminé, des opérations comme celles que vous avez menées ce jour-là ébranlent de manière fort appréciable le podium de terreur et d'empoisonnement continu qu'ont édifié les Hell's Angels par la vente de drogues et par des activités criminelles de toute sorte.

Ces «Ange du diable» qui n'ont absolument rien d'angélique, faut-il le souligner à gros traits, devraient plutôt s'appeler «Angel's Poisoners», les empoisonneurs d'anges puisqu'ils empoisonnent littéralement des milliers de jeunes et aussi d'adultes avec ces drogues qui tuent l'esprit et qui détruisent des vies...

Paraît-il que des gens très en vue sont dans leurs rangs, des gens en poste de pouvoir et d'influence. On le dit. Et la chose m'apparaît plausible puisque le réseau des Hell's Angels n'a cessé de s'étendre, de se fortifier et de prospérer sans être trop inquiété par les autorités... Je suis heureuse de constater que parmi ces autorités, quelques-uns se sont levés et ont dit: «C'est assez. Ça va faire l'intimidation, les tueries, les viols en série, la drogue et son enfer, ça va faire...» J'applaudis au courage de ces hommes et de ces femmes qui ont décidé de faire face à ces dangers criminels et qui méritent de ce fait toute notre admiration et notre gratitude. Bravo et merci même si le travail ne fait que commencer...

Francine Bélanger
Sherbrooke



Descente policière conjointe de la Sûreté municipale de Sherbrooke et de la Sûreté du Québec au repaire des Hell's Angels, à Lennoxville, le 3 mai dernier.

La castration pour les abuseurs sexuels

Les Américains viennent se faire transformer en femmes au Québec parce que c'est ici que les médecins ont le plus d'expertise dans ce domaine. Si nos médecins n'ont pas d'objection à traiter au couteau un homme «XY» qui se prend pour une femme, je ne comprends pas pourquoi ils s'objectent à enlever seulement les testicules d'un agresseur sexuel, surtout quand c'est

l'agresseur lui-même qui demande l'opération, et que l'opération va améliorer la qualité de vie du patient, sauver les vies de jeunes garçons, et diminuer les coûts du système de justice.

Ça fait longtemps que les médecins enlèvent les ovaires et les seins des femmes pour sauver des vies. Pourquoi ne pas enlever les testicu-

les des prédateurs pour sauver des vies. Les prédateurs devraient avoir le choix entre la prison à vie ou la castration. Les prédateurs sexuels sont tous des récidivistes. C'est criminel de les remettre sur la rue sans traitement efficace.

Albert Lauzon
Sherbrooke

LETTRE OUVERTE

La taxe Harel, un non-sens

Madame Louise Harel
Ministre d'État à la Concertation
et ministre de l'Emploi

Je vous transmets avec la présente copie des très nombreuses lettres que j'ai reçues à mon bureau et que m'ont fait parvenir la plupart des dirigeants de PME du comté de Mégantic-Compton, concernant la loi 90 qui rend obligatoire pour les entreprises une contribution de 1% de la masse salariale pour la formation de la main-d'oeuvre.

Il est évident que le Québec aurait intérêt à ce que ses entreprises consacrent plus d'argent qu'actuellement à la formation de la main-d'oeuvre.

Mais d'obliger par des moyens coercitifs les PME à faire de la formation coûte que coûte, sans évaluer la pertinence d'en faire, est un non-sens que je me dois de dénoncer à titre de députée.

Dans la globalisation des marchés qui s'annonce pour les années à venir, la qualité des ressources humaines est certes une dimension importante.

Ce n'est cependant pas la seule et au premier chef, c'est d'abord et avant tout la compétitivité d'une en-

treprise qui assurera son existence. Il est loin d'être démontré que la formation de leur main-d'oeuvre soit nécessaire pour assurer la compétitivité de toutes les entreprises concernées, au contraire.

Dans ce contexte, il est aberrant de constater que les PME québécoises qui supportent déjà les taxes les plus élevées au Canada sur leur masse salariale, doivent assumer le coût de votre nouvelle taxe, ce qui n'aura certainement pas pour effet de les rendre plus compétitives.

Bien qu'actuellement les taxes sur la masse salariale font l'objet d'un abattement d'impôt au fédéral, cette pratique érigée en système prive le trésor public fédéral de sources de revenus qu'il voudra tôt ou tard récupérer.

C'est peut être rentable politiquement dans un contexte référendaire, mais à titre de ministre, la gestion de votre gouvernement doit être responsable afin que les PME québécoises ne fassent pas encore les frais de sempiternelles querelles fédéral-provinciales.

Je me joins donc à toutes ces entreprises pour déplorer ce nouveau fardeau administratif et fiscal qui, au surplus, ne tient aucunement compte des besoins et des capacités



Madeleine Bélanger
de ces entreprises.

Je vous rappelle que 75% des emplois créés au Québec au cours des 10 dernières années l'ont été par des PME; taxer davantage ces entreprises, c'est les pénaliser indûment.

Avec les dirigeants des PME de mon comté, je réclame que vous abandonniez votre projet de taxe de 1% pour mettre de l'avant des incitatifs fiscaux intéressants qui per-



Louise Harel

mettront à ces entreprises de modifier la formation de leur main-d'oeuvre à leur spécificité.

Madeleine BÉLANGER
députée de Mégantic-Compton
présidente de la Commission
de l'aménagement et
des équipements

Nomination du directeur général du futur Centre universitaire de santé de l'Estrie

FEUILLE DE ROUTE DES CANDIDATS

Du curriculum vitae de chacun des trois candidats à la direction générale du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), voici ce qui a trait spécifiquement à leurs activités professionnelles:

Normand Legault:



1971-1978: Physiothérapeute dans divers hôpitaux puis successivement en cliniques privées, comme gestionnaire de sa propre clinique, pour les soins à domicile et professeur dans cette discipline;

1978-1983: Chef du service de physiothérapie au Centre hospitalier régional de Lanaudière, tout en poursuivant des études à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP);

1983-1988: Directeur des services professionnels (DSP) adjoint à l'Hôpital général de LaSalle, responsable de l'organisation médicale et de la gestion hospitalière à cet endroit, puis adjoint au directeur général et chargé du projet de rénovation au même hôpital;

1988-1994: Directeur général adjoint à la Cité de la Santé de Laval et responsable du plan de rénovation majeure à cet endroit;

1994 à aujourd'hui: Directeur général du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke.

Albert Painchaud:



1967-1968: Édicateur à l'Institut Val-du-Lac (élaboration de programmes d'intégration au travail pour les jeunes mésoadaptés sociaux);

1968-1970: Directeur du Centre de recherche universitaire «La Vigie» et collaborateur à temps partiel à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à la Villa Dufresne;

1970-1972: Stage de perfectionnement en psychiatrie en France à l'Hôpital Herold de Paris, à l'Hôpital La Salpêtrière de Paris et à la Clinique médico-psychologique de Rennes (Bretagne) et collaborateur à temps partiel à l'Université de Bretagne, en France;

1972-1973: Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Sherbrooke et collaborateur à temps partiel à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal et au Relais Saint-François de Sherbrooke;

1973-1987: Directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE);

1987 à aujourd'hui: Directeur général du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Normand Simoneau:



1957-1958: Stage de vérificateur public au bureau de comptables agréés de Montréal McDonald, Currie et Cie;

1958-1959: Contrôleur chez le marchand d'automobiles Granby Autorama, de Granby;

1959-1964: Chef-comptable et assistant-trésorier à la Ville de Sherbrooke;

1965-1967: Contrôleur et vice-

président (finances) de La Tribune Inc., comprenant alors le journal La Tribune, CHLT-TV, CHLT-AM, CHLT-FM et CKTS;

1968: Vice-président (finances) de Québec Télémedia Inc., comprenant CHLT-TV, CHLT-AM, CHLT-FM et CKTS;

1969: Vice-président exécutif et directeur général de Radio-Télévision de Sherbrooke Inc. (CHLT-TV);

1970-1973: Adjoint administratif au doyen de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke et directeur administratif des Cliniciens du CHUS;

1973 à aujourd'hui: Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

L'heure de vérité approche à grands pas

Le choix du comité sera connu demain soir

Steve BERGERON Sherbrooke

C'est dans moins de 48 heures que la population estrienne saura qui, de Normand Legault, Albert Painchaud et Normand Simoneau, prendra les commandes du futur Centre universitaire de santé de l'Estrie (CESU).

«Les entrevues ont toutes lieu demain matin. Le comité de nomination délibérera en après-midi, jusqu'à ce qu'il y ait consensus. En soirée, le comité recommandera le nom d'un candidat au comité administratif conjoint, qui devra l'entériner», explique Sylvie Archambault, prési-

dente du comité administratif et membre du jury.

Selon Mme Archambault, le comité de nomination a dû tenir entre quatre et cinq réunions, toutes ayant duré plusieurs heures, pour établir avec rigueur le profil idéal du nouveau directeur général.

«Nous avons formulé les questions d'entrevue qui permettront de déterminer lequel des trois candidats est le plus qualifié pour diriger le nouveau Centre dans le contexte actuel. Pour cela, nous avons eu recours à l'aide d'une firme de consultants. Aucun des sept membres du comité de nomination n'a manqué une seule réunion.»

Si jamais aucune des candidatu-

res ne devait convenir au poste, le comité recommandera d'aller en concours public. «Mais cela serait très surprenant, étant donné la qualité des trois candidatures», croit Sylvie Archambault.

Le verdict sera communiqué simultanément aux trois personnes en lice, soit Normand Legault, du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul, Albert Painchaud, du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, et Normand Simoneau, du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Le CESU naîtra de la fusion des trois hôpitaux de soins de courte durée de Sherbrooke.

Quatre élèves sénégalais en visite à Magog

Magog (GD)

Quatre élèves sénégalais âgés de 10 à 12 ans passeront la journée du 26 mai à l'école primaire Sainte-Marguerite de Magog dans le cadre d'un séjour au Québec rendu possible grâce à la générosité des élèves de cette école et parrainé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie.

Les jeunes visiteurs qui arriveront à 9h répondront aux questions que les élèves ne manqueront pas de leur poser sur eux-mêmes, leur pays et ses coutumes, visiteront les locaux et partageront des activités avec leurs hôtes.

Durant l'après-midi, par exemple, ils assisteront à un spectacle présenté par les élèves dont les thèmes seront les pommes, les jeux d'hiver, l'Halloween et la Saint-Valentin. En contrepartie, ils leur raconteront l'histoire des masques d'argile africains et leur dévoileront les secrets de leur création.

CIVIC BERLINE

«...une nouvelle d'intérêt pour la plus vendue au Québec!»



2000\$ et **5,8%**

d'options sans supplément sur le modèle Édition Spéciale, incluant:

- climatiseur
- console centrale
- miroir de pare-soleil
- montre numérique
- enjoliveurs de roues
- rétroviseur extérieur droit
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs

pour 24 mois, 6,8% pour 36 mois et 7,8% pour 48 mois*.

Et ces taux sont offerts sur tous les autres modèles Civic 4 portes, jusqu'au 31 mai prochain.

L'Association des concessionnaires

HONDA

du Québec

* Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et aux modèles Civic 4 portes actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre non monnayable. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire.

...et une offre tout aussi intéressante pour l'Accord LX à 298\$ par mois*: le climatiseur sans supplément



Venez vite en faire l'essai chez votre concessionnaire Honda!

* Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles Accord LX actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Offre non monnayable et ne pouvant être jumelée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire. ** Transport et préparation inclus, taxes en sus. Frais d'utilisation pour 48 mois d'un modèle C0551. Kilométrage alloué de 96 000 km et l'excédent facturable à 10¢ le kilomètre. Un dépôt de 2000\$ plus la première mensualité et un dépôt de sécurité sont exigibles, ou un échange équivalent. Sujet à l'approbation du crédit.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE ANONYME ET CONFIDENTIEL

BESON D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses angoisses n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance: une chance de mieux vivre."

UNE LUEUR D'ESPOIR

SHERBROOKE ET RÉGION
564-2323
SECRETARIAT INTERURBAIN (RÉGION 06)
1-800-887-3841 #2181

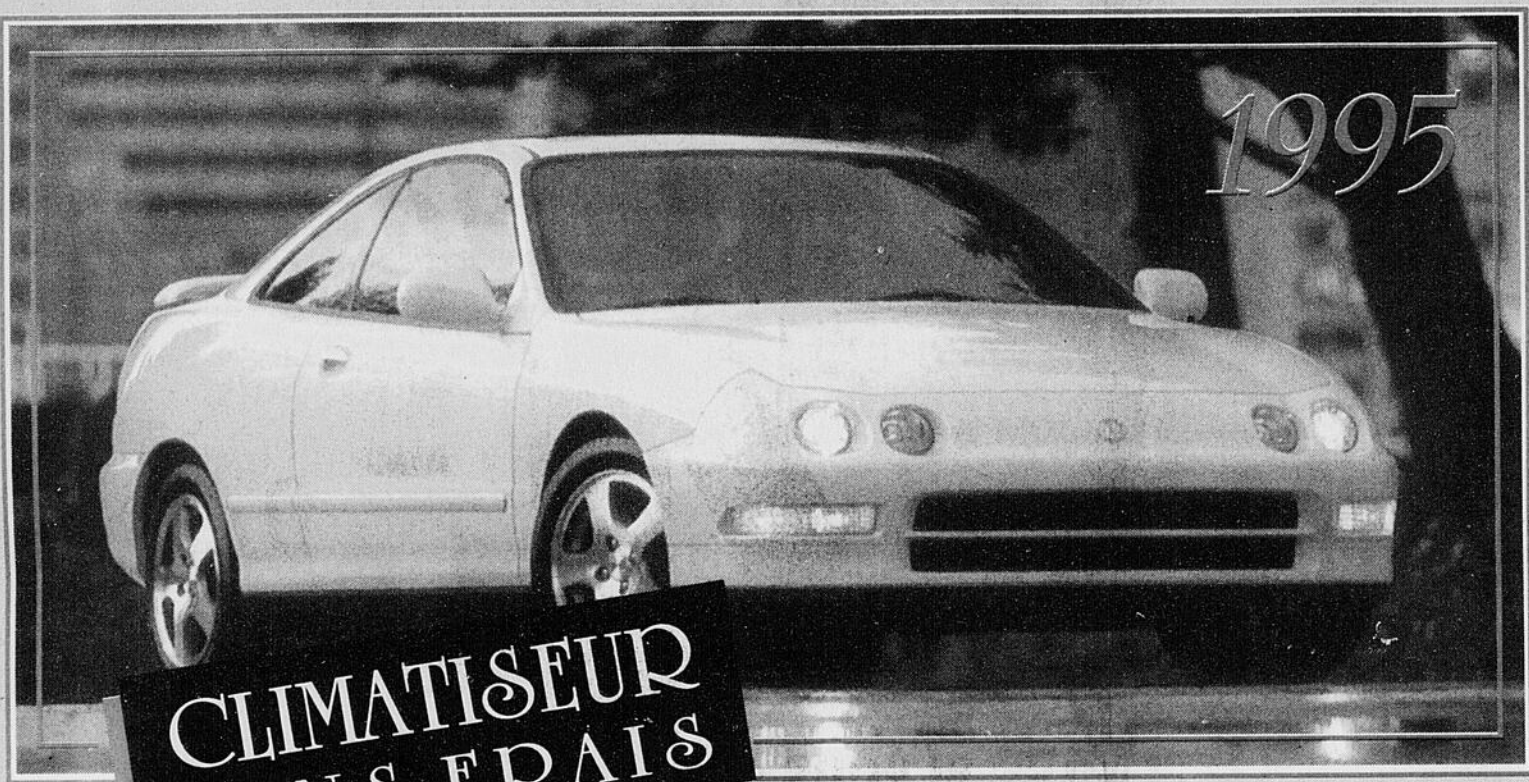
On taxe pleinement les couches pour bébés.
On exempte à plein les fiducies familiales.
Pourquoi?

IL Y A UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE UN BUDGET. AVEC ÉQUITÉ.

CEQ

INCROYABLE, MAIS VRAI!

UNE ACURA NEUVE
À TOUS LES DEUX ANS,
C'EST POSSIBLE CHEZ
PRÉCISION ACURA



**CLIMATISEUR
SANS FRAIS**

ACURA INTÉGRA
RS 2 portes

SEULEMENT

295 \$
*/mois

Bail de 24 mois



**CLIMATISEUR
SANS FRAIS**

ACURA INTEGRA
RS 4 portes

SEULEMENT

315 \$
*/mois

Bail de 24 mois

QUAND ON L'A, ON L'A!

Hâtez-vous, cette offre est valide jusqu'au 31 mai.



4900, boul. Bourque, Rock Forest 564-8909

* Bail de 24 mois. Avec échange ou comptant de 3 000\$. Limite de 38 000 km. Excédentaire de .06\$/km. Sur modèle 2 portes, #DC434 et 4 portes, DB754. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus. Les photos peuvent différer. Valeur résiduelle garantie.